



## AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

**PRENEZ AVIS** que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra le **1<sup>er</sup> février 2023 à 19 h 30**, une séance au cours de laquelle il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1.	Numéro de cadastre :	4 867 847
2022-10106	Numéro d'immeuble :	421 chemin de la Plage, Sutton
	Nature et effet de la demande :	Autoriser une marge d'implantation latérale du bâtiment principal de 5,49 mètres au lieu de 6 mètres, contrairement aux dispositions du <i>règlement de zonage 115-2, paragraphe a) section 1.1, chapitre 4, zone H-08.</i>  Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : <a href="https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-421-chemin-de-la-plage">https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-421-chemin-de-la-plage</a> .

Tout intéressé pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

**DONNÉ à Sutton, Québec, ce 13<sup>ième</sup> jour du mois de janvier de l'an 2023.**

Me Jonathan Fortin, LL.B, OMA  
Directeur général adjoint  
Greffier et directeur des affaires juridiques